



Financement par le CIC d'un parc éolien de 23 MW développé par vensolair et porté par CNR (Compagnie Nationale du Rhône).

Le Crédit Industriel et Commercial accompagne vensolair et CNR dans le financement d'un parc éolien de 23MW « Parc de Moisville ». Vensolair, qui possède une solide expérience dans le développement de projets d'énergies renouvelables, met ainsi en place un nouveau projet dans le secteur de l'énergie verte en France.

Situé en Eure et Loire, sur la commune de Prasville, ce parc éolien aura une capacité d'environ 23 MW. Sa mise en service est prévue pour début 2026.

En tant que seul arrangeur et agent, le CIC a structuré ce prêt à recours limité, visant à financer la construction et l'exploitation de ce parc éolien. Cette opération permet ainsi d'accompagner vensolair et plus largement CNR dans la concrétisation d'un projet qui contribue à l'essor des énergies renouvelables. Elle s'inscrit pleinement dans l'engagement du CIC à soutenir des projets d'infrastructures durables et à participer à la transition énergétique, en accord avec les priorités à long terme du groupe Crédit Mutuel Alliance Fédérale en matière de décarbonation.

À propos de vensolair et de CNR

Vensolair, filiale à 100% de CNR, développe, construit et exploite des projets d'énergies renouvelables. L'entreprise exploite 1GW de parcs éoliens et solaires et a pour ambition de doubler cette puissance d'ici à 2030.

CNR (Compagnie Nationale du Rhône) est le 1^{er} producteur français d'électricité 100 % renouvelable avec une puissance installée de plus de 4 000 MW. CNR transforme l'énergie de l'eau du Rhône, dont elle détient la concession depuis 1934, et valorise l'énergie du vent et du soleil avec 120 parcs éoliens et photovoltaïques sur le territoire national. Cette activité d'énergéticien lui permet de financer ses deux autres missions historiques – la gestion du transport fluvial et l'irrigation des terres agricoles – ainsi que ses missions d'intérêt général (Plans 5Rhône). CNR est la seule société anonyme d'intérêt général en France. Son capital est majoritairement public (183 collectivités locales et établissements publics, groupe Caisse des Dépôts) avec ENGIE comme actionnaire industriel de référence. La loi Aménagement du Rhône du 28 février 2022 a prolongé la concession de CNR jusqu'en 2041.

A propos de CIC Financements Structurés

Créé en 1993, le département Financements Structurés du CIC regroupe les 5 activités que sont le financement d'actifs, d'acquisitions et de projets, la syndication et la titrisation, opérant depuis Paris, Londres, New-York et Singapour.

Fort d'une équipe de 145 experts à travers ses différents bureaux, CIC Financements Structurés apporte à ses clients une expertise globale selon leurs besoins.

www.cic-structuredfinance.eu

CONTACT – CIC Financements Structurés

Financements de Projets

Pierre-Emmanuel AUDRAN

pierreemmanuel.audran@cic.fr